

votre correspondant :

Monsieur Thierry MERRET
Président de la FDSEA 29
5 allée Sully
29322 QUIMPER

Guingamp,
le 1er février 2012,

Monsieur le Président,

De nombreux membres du CESER nous ont fait part de leur émotion et de leur réprobation à la suite de votre intervention lors de la session des 23 et 24 janvier de cette assemblée consacrée à l'examen du budget du Conseil Régional.

A cette occasion, avez regretté « *qu'une association qui porte plainte contre les Bretons et met en cause des orientations prises dans le dossier des algues vertes soit soutenue politiquement et financièrement* ».

Une telle hauteur de vue ne nous étonne guère de votre part ... Nous avons encore en mémoire l'analyse remarquable que vous aviez exprimée en février 2009 à la suite du saccage des locaux brestois de notre association par des agriculteurs : « *A la vue des photos qu'il m'a été donné de voir, je suis quasi sûr que ceux ne sont pas des paysans qui ont fait les dégâts car, en colère comme ils le sont après cette association, rien ne serait resté. Par contre, subversifs comme ils le sont, bon nombre d'entr'eux ayant été formé à l'école de Trotski ou de Bakounine, il ne serait pas étonnant qu'à des fins de publicité, ils aient en fait eux-mêmes tout organisé.* » !

Les citoyens rassemblés au sein d'Eau & Rivières s'honorent que ni leur association, ni ses responsables, n'aient fait l'objet en quarante cinq années d'activité, d'aucune condamnation par les tribunaux de la République. S'il en était besoin, ceci démontre que notre action s'inscrit dans un cadre parfaitement légaliste.

Ne vous en déplaise Monsieur le Président, il est parfaitement légitime que cette activité dont l'opinion publique bretonne et les pouvoirs publics apprécient l'importance, la qualité et la clairvoyance, soit aidée par des financements publics, dans le respect de la liberté d'information, d'action et d'expression, fondements mêmes de notre démocratie.

.../...

• **Siège social**

7, place du Champ au Roy - 22200 Guingamp
Tél / fax : 02 96 21 39 77
www.eau-et-rivieres.asso.fr

D'ailleurs, le montant de l'aide annuelle du Conseil Régional à Eau & Rivières, 110 000 €, est sans commune mesure avec les sommes considérables que les contribuables ont dû supporter pour réparer les dégâts commis lors de manifestations violentes suivies de destructions d'édifices publics ou de biens privés, organisées par votre syndicat (par exemple, 7 millions d'euros pour la seule manifestation de Fougères en 2001 ...)

Monsieur le Président, votre intervention à la tribune du CESER, est infondée et inopportune.

Elle fait suite à votre refus obstiné d'accepter le diagnostic des marées vertes, et à vos tentatives d'entrave dans la mise en œuvre des actions collectives pour y remédier. Elle vous isole, comme en témoignent les nombreuses réactions qui nous sont parvenues dont celles de nombreux responsables agricoles et économiques. Elle crée inutilement un risque de division, alors même que les enjeux de la reconquête de l'eau impliquent une mobilisation de l'ensemble des acteurs autour d'objectifs partagés.

C'est en tout cas dans cet esprit d'ouverture, et pour obtenir la nécessaire application des engagements européens de la France et des réglementations en vigueur, que notre association poursuivra résolument son action, sans se laisser intimider ou détourner par de faux procès et de vaines querelles.

J'adresse copie de ce courrier à Monsieur le Président du Conseil Régional, à Monsieur le Président du Conseil Economique, Social, Environnemental, Régional, et aux membres de cette assemblée, ainsi qu'à Monsieur le Préfet de Région. Dans l'esprit de transparence et d'information qui anime notre association, j'en assure également la diffusion sur notre site internet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments attristés.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JO HERVE', with a long horizontal stroke extending to the right.

JO HERVE

